

## EXTRAIT

Du procès-verbal de l'assemblée du Conseil Général de la commune d'Orny.

Séance du 30 septembre 2025

Présidence : Mme Sophie Chevalley, vice-présidente

Récusation : M. Patrick Messeiller, président

## Le Conseil Général d'Orny

- vu le préavis municipal No 4/2025 : Exercice du droit de préemption sur la parcelle n°499 de la Commune d'Orny,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## décide

• de refuser le préavis municipal No 4/2025 précité.

Ainsi délibéré en séance du 30 septembre 2025

Pour extrait conforme, l'attestent :

La vice-Présidente :

Sophie Chevalley

La Secrétaire : Joëlle Mora